



Le Saint-Siège

MESSAGE DU PAPE JEAN-PAUL II

AUX PARTICIPANTS À LA XVI^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE « CARITAS INTERNATIONALIS » *Chers amis*,¹. Alors que se tient à Rome sa seizième assemblée générale, *Caritas internationalis* célèbre le cinquantième anniversaire de sa fondation. En cette heureuse circonstance, je m'associe volontiers à la joie et à l'action de grâce de ses membres qui, à travers le monde, témoignent de l'amour du Christ et de son Eglise pour les plus démunis et qui sont pour toute la communauté chrétienne un rappel significatif de l'exigence évangélique de la charité. Au nom de l'Eglise, je suis reconnaissant à la *Caritas* pour son engagement généreux; il s'est traduit, au cours des quatre dernières années, par une préoccupation particulière pour ceux qui vivent dans des situations de pauvreté toujours plus éprouvantes, particulièrement les réfugiés et les personnes déplacées, partout où l'urgence se fait sentir, comme en Corée du Nord, par exemple; et aujourd'hui ce sont les Balkans et les pays d'Afrique touchés par la guerre qui sont spécialement l'objet de sa sollicitude. D'autre part, grâce à différentes initiatives, la *Caritas* a voulu répondre avec empressement à l'appel que j'ai lancé dans la lettre apostolique *Tertio Millennio adveniente* pour que « le Jubilé soit un moment favorable pour penser, entre autres, à une réduction importante, sinon à un effacement total, de la dette internationale qui pèse sur le destin de nombreuses nations » (n. 51).² Le cinquantième anniversaire de la *Caritas* a été une excellente occasion pour approfondir son identité, en réfléchissant sur les valeurs et sur les principes qui guident son action, ainsi que sur sa mission dans l'Eglise et sur la vision de foi qui l'anime. En contemplant la personne du Christ et en méditant sur le message évangélique, vous participez toujours davantage à la mission du Sauveur venu porter la bonne nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs la délivrance, aux aveugles le retour à la vue, renvoyer en liberté les opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur (cf. *Lc* 4, 17-21). Vous montrez ainsi que le Royaume de Dieu, déjà présent au milieu de nous en la personne du Christ, se manifeste concrètement et qu'il est pourtant toujours au-delà de nous-mêmes et de nos efforts pour l'annoncer et l'accueillir.³ Parmi les signes de la manifestation du Royaume de Dieu, vous avez voulu porter votre attention, pour les années qui viennent, sur la réconciliation, l'une des formes les plus authentiques de la charité. Dans un monde qui connaît tant de divisions et de déchirements, entre les personnes et entre les communautés humaines, je souhaite ardemment que tous les disciples du Christ apprennent à discerner toujours mieux les signes d'espérance. Qu'ils soient des artisans de paix et de réconciliation pour que notre humanité devienne toujours plus une terre de fraternité et de solidarité où chacun, reconnu dans sa dignité d'enfant d'un même Père, puisse mener une vie paisible et développer les dons qu'il a reçus ! La réalisation de cet idéal demande une conversion des cœurs et aussi des changements, parfois radicaux, dans la société. Comme je l'ai écrit dans l'encyclique *Sollicitudo rei socialis*, « l'objectif de la paix, si désiré de tous, sera certainement atteint grâce à la mise en œuvre de la justice sociale et internationale, mais aussi grâce à la pratique des vertus qui favorisent la convivialité et qui nous apprennent à vivre unis afin de construire dans l'unité, en donnant et en recevant, une société nouvelle et un monde meilleur » (n. 39). Pour contribuer de manière spécifique à changer les cœurs et les

mentalités, ainsi qu'à transformer les structures sociales et économiques qui détruisent l'homme et la collectivité pour en faire des structures de justice qui annoncent le Royaume, je vous invite à déployer vos efforts pour une éducation à la justice et à la solidarité, fondée sur la doctrine sociale de l'Eglise. En effet, ces valeurs sont des manifestations caractéristiques de la nouveauté du Royaume et des signes de son annonce à tous, particulièrement aux pauvres.⁴ J'ai voulu que cette année préparatoire au grand Jubilé, consacrée à Dieu le Père, soit l'occasion de mettre en relief la vertu théologale de la charité, avec son double visage d'amour pour Dieu et pour les frères (cf. *Tertio Millennio adveniente*, n. 50). Dans cette perspective, une vie spirituelle intense permettra aux membres de la *Caritas* de se souvenir que c'est en Dieu que se trouvent la source et l'aboutissement de leur engagement. Dans la prière, qu'ils se laissent attirer par le Père de toute miséricorde, trouvant en lui un modèle de compassion pour les personnes qui souffrent et recevant de lui la force de continuer malgré les échecs et les frustrations ! Que tous deviennent ainsi des témoins toujours plus ardents de l'Evangile de la charité !⁵. Alors que Monsieur Luc Trouillard achève son mandat de Secrétaire général, je tiens à lui faire part de ma vive gratitude pour le service qu'il a assuré, avec dévouement et compétence. Confiant chacun des membres de *Caritas Internationalis* à la protection et au soutien maternel de la Vierge Marie, Mère du Christ et Mère des hommes, je vous encourage cordialement à poursuivre avec générosité votre engagement dans la mission de l'Eglise au service des personnes les plus démunies et les plus éprouvées, et de grand cœur je vous donne la Bénédiction apostolique. *Du Vatican le 2 juin 1999.* **IOANNES PAULUS PP. II**